

**Bernard Mulunda Kazadi**

**CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ AU DÉVELOPPEMENT DE LA  
VILLE DE MWENE-DITU ET DU TERRITOIRE DE LUILU DANS  
LA PROVINCE DE LOMAMI  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

**RÉSUMÉ.** L'Auteur cherche à mettre en rapport les problèmes culturels, économiques, sociales et politiques qu'il remarque dans la République Démocratique du Congo, notamment dans la ville de Mwene-Ditu et dans le territoire de Luilu dans la province de Lomami, et se propose d'impliquer l'Université dans les processus d'amélioration et de développement, en lui attribuant la tâche de promotrice et coordinatrice du progrès dans la région.

**MOTS CLÉS:** Congo, Lomami, Luilu, Mwene-Ditu, Université, Progrès, Développement.

**ABSTRACT.** In the present essay, the Author connects the cultural, economic, social and political problems, which he notices in the Democratic Republic of the Congo, particularly in the town of Mwene-Ditu and in the Luilu river territory in the province of Lomami. He suggests that the University should be involved in the process of improvement and development, giving it the role of promoter and coordinator of the region progress.

**KEYWORDS:** Congo, Lomami, Luilu, Mwene-Ditu, University, Progress, Development.

***Introduction***

Une école de qualité qui parvient au développement cognitif des apprenants, à la promotion des valeurs, des attitudes liées à une bonne citoyenneté, à la mise en place des conditions propices au développement créatif, affectif et productif de chaque apprenant, est à promouvoir et à encourager (*L'exigence de la qualité*, UNESCO 2005). L'Université est-elle

importante pour la société? Si oui, quelle serait la meilleure Université et pour quel type de société?

L'existence de l'Université dans la ville de Mwene-Ditu, dans le territoire de Luilu, est une nécessité sans autre mesure. Elle rapproche l'enseignement universitaire des parents qui évitent ainsi d'envoyer leurs enfants à Kisangani, à Kinshasa et à Lubumbashi, ce qui pour eux était une souffrance voire une impossibilité; surtout que, malgré la volonté de les y envoyer, ils n'auraient pas les moyens de le faire. La présence de l'Université à Mwene-Ditu est un salut incommensurable pour la ville et la contrée. Elle devient comme une lampe qu'on vient d'allumer dans une maison plongée dans l'obscurité la nuit.

Quels avantages la ville de Mwene-Ditu, le territoire de Luilu et les contrées environnantes ne peuvent-ils pas en tirer? La ressource la plus importante dans le monde des affaires est à l'Université, à travers les ressources humaines qu'elle produit et verse dans la société sur le marché de l'emploi. Les créations d'emplois à venir se feraient avec les Petites et Moyennes Entreprises (PME), et pour que les petites entreprises réussissent dans l'environnement économique changeant, elles ont besoin d'un personnel qualifié et très performant.

L'Université doit choisir la méthode d'instruction la plus appropriée, relative aux objectifs d'études. Si l'Université veut participer au développement économique de la région, alors les PME et les autres secteurs intéressés auront ou devront être sensibilisés à l'environnement ou être toujours proches de l'Université de proximité.

L'Université et les acteurs de tout genre et les secteurs, ont tous intérêt à pouvoir coopérer et collaborer étroitement, cela en vue de leurs intérêts réciproques.

Ce texte étudie la contribution que l'Université peut apporter au développement et à l'épanouissement de Mwene-Ditu et de la contrée en particulier à travers le développement de l'entrepreneuriat. Il abordera quelques avantages mutuels d'une coopération Ville et Université, et verra aussi la contribution de celle-ci à l'environnement politico-social, économique, culturel.

La présence de l'Université dans la ville de Mwene-Ditu a un impact certain sur le plan du développement. Une question essentielle ne pourrait-elle pas concerner la contribution de l'Université au règlement actuel du développement de Mwene-Ditu et du territoire de Luilu? Ou encore, assisterons-nous à l'émergence d'une nouvelle génération des pratiques universitaires dans

le développement centré sur la production de nouveaux savoirs et la formation des chercheurs?

Dans son livre intitulé *Le développement économique et le développement politique*, le Professeur Ndesho estime que «le problème du développement est d'abord et avant tout problème de finalité: la réalisation du bonheur de la population, du bonheur du plus grand nombre possible d'hommes au sein de la Nation. Plus concrètement, dans les pays sous développés, le développement doit servir avant tout à alléger la souffrance du peuple, en mettant l'économie au service de celui-ci, en luttant contre la misère, la faim, les maladies, l'ignorance et les injustices. Accroître la production est nécessité, mais encore faut-il assurer une distribution des fruits ainsi obtenus, de manière à permettre à chaque membre de la communauté nationale de satisfaire ses besoins les plus essentiels»<sup>1</sup>.

Le concept de développement est donc multisectoriel, c'est-à-dire qu'il s'applique à plusieurs contextes, notamment, politique, économique, social, industriel, technique, éducationnel, etc....

---

<sup>1</sup> NDESHO, R., *Le développement économique et le développement politique*, Kinshasa, 1981, p. 7 (polycopié).

En d'autres termes, le développement doit se traduire par la croissance du niveau de vie, l'accroissement des ressources et des moyens de production de sorte que cette hausse du niveau de vie puisse entraîner l'amélioration du revenu individuel grâce à une redistribution équitable des ressources du pays.

### ***I. L'Université et sa mission***

Parler de l'Université nous conduit à ouvrir d'abord une petite parenthèse sur l'enseignement, dès lors qu'on ne peut pas réfléchir sur l'Université en dehors du système de l'enseignement.

D'après le professeur Diambomba «le système d'enseignement est donc non seulement un mécanisme de distribution de revenus, c'est aussi un déterminant de l'utilisation de revenus dans la société. Ces deux dimensions sont très importantes car elles identifient deux rôles de l'enseignement qui peuvent définir le type ainsi que l'ampleur de la contribution des systèmes d'enseignement à la croissance et au développement des sociétés».

Il poursuit: «L'étude de l'impact du système d'enseignement dans la société est donc importante; elle devrait, entre autres, nous révéler dans quel sens l'enseignement, comme mécanisme de distribution de revenus et de

déterminant, renforce ou ne renforce pas la dépendance des pays du tiers-monde sur ceux industrialisés»<sup>2</sup>.

Plus d'un quart de siècle après cette interpellation, l'enseignement dans les pays du Tiers-monde – et en République Démocratique du Congo, notre pays, en particulier – ne semble pas contribuer suffisamment en ce qui le concerne, à briser le socle de la dépendance du pays, vis-à-vis des pays industrialisés, de manière à transformer notre société.

Puisque notre pays aspire, comme tant d'autres, aujourd'hui plus qu'hier, à un développement harmonieux, et puisque les objectifs socio-économiques visent à atteindre les conditions socio-économiques de sociétés industrialisées, nous sommes d'accord avec l'auteur lorsqu'il reconnaît que «la mission de l'école devient celle de transformer, pour modifier le cadre local, et non pas de perpétuer les formes sociales actuelles. En d'autres termes, le rôle de l'enseignement est, dans ce cas, de former des hommes et des femmes devant adopter des objectifs socio-économiques nouveaux et pouvant fonctionner suivant de nouvelles exigences».

---

<sup>2</sup> DIAMBOMBA, R., *L'enseignement en Afrique: un instrument des structures sociales encourageant l'exportation des ressources?*, in «Cahiers économiques», Vol. XV, N° 4, I.R.S., P.U.Z. Kinshasa, 1977 pp. 378-379.

Afin que l'enseignement puisse provoquer des effets de distribution le professeur Diambomba stigmatise, d'une part, que «l'enseignement dans le Tiers-monde a pour rôle de transmettre les valeurs des sociétés industrialisées aux sociétés non industrialisées, dans le but de créer un environnement favorable aux structures industrielles de production et que, en conséquence, son résultat est un changement dans le comportement des gens...» et, d'autre part, que «l'enseignement dans ce nouveau contexte est utilisé par la société pour la redistribution de ses ressources et qu'en conséquence chaque niveau d'enseignement rapporte une rémunération élevée pour les niveaux supérieurs et inférieurs pour les niveaux inférieurs»<sup>3</sup>.

Cela étant, que dire de l'Université? En effet, l'histoire nous enseigne qu'au Moyen-âge, c'est-à-dire à une époque durant laquelle les Universités étaient peu nombreuses, il était de pratique courante de voir des étudiants passer d'une Université à une autre dans le but de suivre les enseignements des grands maîtres attachés à différentes Institutions.

Parallèlement, il était aussi fréquent que les maîtres aillent d'une Institution à une autre. Curieusement, on constate que, parfois, des groupes de maîtres d'une Institution allaient dans une autre ville, voir dans un pays étranger,

---

<sup>3</sup> DIAMBOMBA, M., *Op. cit.*, pp. 378-379.

à créer une Université nouvelle. Aujourd'hui encore, Idrissa Mankondo pense que cette conception qui a été à la base de la création de types d'Universités, mise au point en Europe dès le 18<sup>ème</sup> siècle «a progressivement rendu les Institutions Universitaires conscientes de la nécessité de répondre aux besoins des collectivités, et leur a permis de saisir l'importance et la nécessité des relations de plus en plus nombreuses et étroites entre elles»<sup>4</sup>.

En revanche, l'éclosion du nationalisme et de la démocratie, leur constitution en force de pression sociale puissante, ont infléchi la conception de l'Université.

L'auteur souligne que «des nouvelles responsabilités, axées notamment sur la nation, se superposeront à l'ancienne conception qui semblerait parfois s'éclipser et d'aucuns considéreront progressivement l'enseignement Universitaire comme une source de pouvoir».

Ainsi, naquirent des divergences subsistantes quant à la conception de l'Université, compte tenu du point de vue et de l'importance de l'influence des facteurs de l'environnement socio-économique, politique et culturel. C'est le cas de la France de Napoléon, des Soviétiques, de l'Angleterre, des USA.

---

<sup>4</sup> MANKONDO, I., *Le devenir de l'Université Africaine*, in «Cahiers Economiques et Sociaux», Vol XV, N° 4, Version Française.



Néanmoins, nous pouvons retenir en résumé avec l'auteur que «toutes ces observations montrent que l'interdépendance entre société et Université est étroitement liée aux responsabilités que les Universités sont appelées à assumer dans la perspective du progrès et du développement des nations».

Même si les accents diffèrent d'une société à une autre, l'existence d'une interdépendance entre Université et société paraît indéniable, et conduit à la formation du concept de fonction de service public des Universités qui, selon L. Cerych présente deux caractéristiques, à savoir:

«Elle est exercée parallèlement aux autres fonctions de l'Université et représente un élément plus ou moins important dans la structure des objectifs, des institutions»;

«Elle concerne les besoins spécifiques et immédiats d'une clientèle qui ne s'identifie pas aux étudiants et enseignants réguliers de l'Université. Cette clientèle appartient d'habitude à la communauté environnante de l'Institution et les besoins en question peuvent être soit ceux des individus ou groupes d'individus, soit ceux découlant des problèmes particuliers et urgents posés à cette communauté»<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> CERYCH, L., *Le concept de fonction publique des Universités. Séminaire de Bruxelles*, Bruges, 1973, p. 5.

Il découle de cette nouvelle conception de l'Université la croissance de la responsabilité de cette dernière envers la société. Le rôle de l'Université apparaît très important dans la mesure où elle constitue une des bases essentielles de création d'un fond de connaissance.

L'Université accomplit cette tâche par deux voies tout à fait complémentaires, d'une part l'enseignement et, de l'autre, la recherche (c'est-à-dire création et collecte de l'information scientifique):

1. Assurer la formation des cadres de conception dans les domaines les plus divers de la vie nationale. À ce titre, elles dispensent des enseignements inscrits à leurs programmes, de manière à favoriser l'éclosion des idées neuves et le développement des aptitudes professionnelles;
2. Organiser la recherche scientifique fondamentale et appliquée, orientée vers la solution des problèmes spécifiques du Congo (ex-Zaïre), compte tenu néanmoins de l'évolution de la science, des techniques et de la technologie dans le monde.

Par ailleurs, l'article 31 de la loi cadre N° 86-005 du septembre 1981 sur l'enseignement national, stipule que «les Universités ont pour but

- a) d'assurer la formation des cadres de conception dans tous les secteurs de la vie nationale;
- b) d'organiser la recherche scientifique fondamentale et la recherche appliquée orientée vers la solution des problèmes spécifiques de la RD Congo, compte tenu de l'évolution de la science, des techniques et technologies dans le monde contemporain».

Les articles 43, 44 et 45 de la Constitution de la RD Congo, pour ne parler que des Constitutions antérieures, sont consacrés à l'enseignement national dont l'Enseignement Supérieur et Universitaire font partie.

D'après ce qui précède, la ville de Mwene-Ditu et toute la contrée n'auraient-elles pas besoins de la contribution de l'Université pour leur développement?

## ***II. La contribution de l'Université au développement de la ville de Mwene-Ditu et du territoire de Luilu***

À propos de la question fondamentale que nous nous sommes posés au début de notre réflexion, à savoir: «Quelle est la contribution de l'Université au

développement de la ville de Mwene-Ditu et de la contrée?», il faut que nous précisions d'emblée en quoi consiste ou sur quoi doit reposer ce développement.

À notre humble avis, le développement de la ville de Mwene-Ditu et de toute la contrée suppose la réunion d'un certain nombre de facteurs, notamment:

- L'aménagement de la voirie urbaine et de tous les réseaux routiers de desserte agricole sur de tout le territoire de Luilu, pour une fluidité de la circulation des véhicules, pour acheminer et évacuer les produits des champs vers les centres de négoce et de consommation;

- La réfection et la construction des infrastructures de base telles que les hôpitaux, les centres de divertissement, les centres de santé...;

- La création de petites et moyennes entreprises et de petites et moyennes industries génératrices de ressources et d'emplois nouveaux pour résorber le chômage;

- La création des sites touristiques générateurs des recettes;

- L'accès aux soins de santé viables et leur amélioration;

- L'amélioration du système de scolarisation et d'éducation pour tous par la construction de nouvelles écoles et la réfection des écoles existantes;

- Le développement et la diversification de l'agriculture à grande échelle, pour transformer les récoltes en produits finis tels que la fabrication du pain de haute et bonne qualité.

Evidemment, tous ces objectifs qui ne sont pas limitatifs, doivent s'intégrer dans le plan global de développement de la RD Congo, et exigent la solution de certains objectifs préalables. Mais le développement initié à partir de la base nous semble le mieux approprié dans la mesure où il tient compte des réalités locales et fait participer les citoyens à l'édification de l'œuvre commune, ce qui engendre leur adhésion.

C'est dans cet ordre d'idées que tant de Congolais sont tentés, à tort ou à raison, par la formule du fédéralisme qu'ils estiment la mieux indiquée pour le développement de la RD Congo. Ils ont peut-être raison, mais nous estimons, pour notre part, que les conditions ne sont pas encore réunies. Du moins aujourd'hui, avec le démembrement des provinces en 26 nouvelles; cela pourrait être une solution mieux indiquée si les nouvelles provinces soient dotées des rétrocessions conséquentes financières.

Monsieur Walter Kälin, Professeur de Droit public à l'Université de Berne en Suisse, porte un jugement positif sur cette forme de gestion lorsqu'il estime qu'«aux yeux de l'homme de la rue le gouvernement central se trouve souvent

trop éloigné pour être à même de répondre aux besoins et problèmes quotidiens de tout un chacun. Les particuliers et leurs familles, se sentent en revanche très concernés par l'autorité locale».

À ce propos et s'agissant du meilleur développement local, il poursuit en disant que «la volonté d'améliorer le développement local constitue, dans beaucoup des pays, un des principaux motifs de décentralisation, mais l'efficacité susmentionnée d'un gouvernement local fort, contribue aussi à améliorer les projets des développements locaux»<sup>6</sup>.

Sans doute évoquerait-on, dans le cas d'espèce, le manque ou l'insuffisance des ressources financières destinées à réaliser ces projets. Mais nous pensons que la mobilisation d'abord des ressources locales, notamment des capitaux privés, conduirait à la mise sur pieds des microprojets dans le cadre des initiatives privées grâce aux regroupements, associations et ONG de développement.

Les potentialités diverses existent dans la ville de Mwene-Ditu et dans toute la contrée, mais il suffirait seulement de canaliser les initiatives, les efforts, les volontés pour aboutir à une prise de conscience et au démarrage en

---

<sup>6</sup> KÄLIN, W., *Décentralisation – pourquoi et comment?* in *Décentralisation et développement. Écrits sur le développement. Direction du développement et de la coopération*, Berne 1999, pp. 46-71.

amorçant au préalable les études de faisabilité bien menées après avoir pris en compte d'autres considérations techniques.

C'est à ce stade que l'Université doit intervenir, en jouant un rôle prépondérant dans la définition et la sélection des projets viables, soit à la requête du pouvoir public, soit à la requête des initiatives privées.

En effet, l'Université peut concourir à inventorier les microprojets et projets locaux de développement grâce à l'expertise éprouvée dont elle dispose.

En tant qu'Institution du savoir, des recherches, l'Université peut contribuer à la recherche, à la conduite des enquêtes requises en conseillant par le canal de ses propres potentialités intellectuelles et scientifiques, ou grâce à la collaboration avec les autres expertises recensées dans les différents secteurs de la ville et de la contrée.

L'Université peut organiser des séminaires, des ateliers, des colloques, des symposiums, des conférences débat, des campagnes de vulgarisation, de formation ou d'information dans tel ou tel autre domaine de développement.

Il faut se départir de la conception primitive, de la gestion de capitaux et envisager l'organisation scientifique du développement grâce à l'impulsion de l'Université et des autres organismes comptants.

C'est pourquoi les initiateurs de la création du Centre Universitaire de Mwene-Ditu, devenu aujourd'hui Université de Mwene-Ditu (UMD), avaient privilégié dès le départ l'ouverture des Facultés de Médecine Humaine, de Vétérinaire, d'Agronomie, des Sciences Économiques, de Droit et autres; en ce qu'elles peuvent, pensaient-ils, exercer un impact direct sur la vie et l'épanouissement de la communauté.

En interrogeant le passé récent, nous avons pu inventorier des unités de production jadis florissantes comme Colon-huile, ferme de Kambayi, Scierie et Frères à Mwene-Ditu et Scierie Pierrot à Tshizoboyi, la Cotonnière du Congo (COTONCO). Aujourd'hui, il est encore possible de relancer ces micro-unités de production.

De manière concrète, nous pouvons suggérer:

1) La promotion de l'agriculture industrielle

Au regard des potentialités agricoles dont regorge la contrée, il est incompréhensible que l'agriculture soit pratiquée à ces jours de manière artisanale.

Est-ce à cause des moyens financiers que les opérateurs économiques manquent pour mécaniser cette agriculture, soit individuellement, soit collectivement? Le manque des moyens financiers, comme seul motif de cette



stagnation, ne constitue pas, à notre humble avis, une explication évidente et convaincante.

La contrée peut promouvoir le développement, la culture du maïs, des arachides, du coton, du palmier à huile, pour ne citer que ces cas. Il faut encourager non seulement les cultures vivrières, mais aussi la culture à grande échelle des productions citées ci-dessus.

La culture intensive ainsi suggérée pourra entraîner la création de PME et des PMI telles que des fabriques d'huiles de table ou végétale à l'instar de Colon-huile dont nous avons parlé ci-haut, des savonneries, des minoteries industrielles, des fabriques de bougies etc.

## 2) Le développement de l'élevage

Le développement de ce secteur pourra stimuler l'amélioration de la production animale, vaches, chèvres, moutons, porcs, volailles, etc.

A côté de la ferme Kambayi, d'autres fermes peuvent être mises sur pied, en prévoyant à court terme l'acquisition des cheptels importants, avec en filigrane la planification des unités de productions des produits dérivés tels que les boucheries industrielles modernes, des fabriques de charcuteries modernisées, le traitement et la production de lait naturel et ses produits dérivés.

## 3) La promotion de l'industrie du bois

L'exploitation forestière demeure à ce jour artisanal. Pourtant, avec des moyens financiers abordables, la production peut passer de l'état artisanal à l'exploitation industrielle. La contrée dispose des forêts pouvant fournir des matières premières à la base de l'épanouissement de ce secteur et à la promotion de l'industrie locale d'ameublement et de construction à l'instar des scieries E. Frère et Pierrot à Tshizomboyi. Que ne voyons nous pas des vélos avec des planches de bonnes qualités sciées à la main !!!??

4) La création des boulangeries industrielles

L'expérience avait déjà été testée et réussie par Pamedi de feu Honoré Mpinga Kasenda.

5) La création des sites touristiques.

Ex. site de la Luilu: ici aussi des sites intéressants existent. Il suffit de les aménager et les moderniser.

6) La promotion de l'énergie électrique

La chute de la rivière Luilu sous le pont reliant la Ville de Mwene-Ditu à la cité cosmopolite de Luputa peut être exploitée. Signalons en passant qu'un projet existe, initié par le Dr. Stanislas Sulu Maseb'a Mwang, lequel est en souffrance faute de financement.

Il est utopique de croire que seul l'État peut pourvoir aux besoins énergétiques. Car les privés peuvent aussi être à la base de l'initiative dans ce domaine.

L'exemple de l'initiative privée de Butembo peut stimuler et être imité avec non seulement un partenariat étranger, mais aussi avec un minimum de volonté des autochtones et d'appui politique pour y parvenir.

En effet, l'énergie électrique revêt une importance capitale dans le développement de la ville et de la contrée, à travers diverses activités telles que nous en avons énumérés quelques-unes dans les lignes qui précèdent.

Le chute de la Luilu située à Tshilomba (ex Tielen) constitue une opportunité à exploiter par les hommes d'affaires tant nationaux qu'étrangers d'autant plus que, sous la deuxième République, les études de la faisabilité avaient déjà été faites et le dossier peut être actualisé et qu'il est de bonne augure de provoquer la mobilisation des ressources financières locales, provinciales, nationales et pourquoi pas internationales avec des partenaires au développement.

#### 7) Le Secteur Minier

Dans le secteur minier pour ne parler que de la province du Katanga, on assiste à la création des entreprises minières (Mining) privées qui poussent

comme les champignons grâce à l'association de capitaux privés, nationaux et étrangers.

Pourquoi n'en serait-il pas de même à Mwene-Ditu et dans toute la contrée?

La loi N° 004 du 21 février 2002 portant le nouveau Code Minier et des investissements s'y prête et encourage les initiatives privées dans ce secteur.

#### 8) De l'éducation

Sur le plan de l'éducation, l'apport de l'Université est évident dès lors qu'elle va contribuer à la formation de l'élite de la ville de Mwene-Ditu et de la contrée, étant donné que les parents, bien que soucieux de l'instruction de leur progéniture, ne sont pas en mesure d'envoyer leurs enfants à Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi. C'est la raison d'être de cette Université de proximité en tant qu'une des solutions aux attentes de la population en la matière. Il faut planifier ces projets à court, moyen et long terme, dans le temps et dans l'espace.

Par la formation de la jeunesse dans ces différents domaines, l'Université contribue à extirper, tant soit peu, l'analphabétisme dans cette partie du Congo Démocratique. Car, sans une jeunesse formée, point de développement, dit-on.

### *III. Conclusion*

Nous ne pensons pas épuiser toute la matière ni détenir le monopole des connaissances sur le sujet, mais nous croyons avoir lancé le débat en circonscrivant à la problématique du développement de cette contrée et en suggérant quelques pistes de solution, espérant que d'autres analyses seront certainement stimulées dans ce contexte ou dans un autre sens.

En conclusion, il est de notoriété que sous d'autres cieux, le recours à l'Université est évident dans diverses expertises, par exemple dans le domaine de la technicité. C'est un véritable agent de développement et une **Institution Conseil par excellence**.

La véritable richesse est garantie grâce aux investissements dans des projets viables et rentables et elle ne se traduit pas par la thésaurisation des billets de banque accumulés dans des fûts enfouis sous des caves. Voilà pourquoi l'on doit se départir des célèbres maximes «l'Université Ki franc anyi» ou encore «français franc anyi», et collaborer avec l'Université en soumettant le cas échéant des études de faisabilité et de productivité.

Aujourd'hui, la jeune Université de Mwene-Ditu n'a que 5 ans, mais les personnes attentives sentent et perçoivent des les différentes réalisations, si minimes soient-elles, de son implantation et de sa présence. Dans 10 ans et 15

**«AGON» (ISSN 2384-9045), n. 17, aprile-giugno 2018**

ans, un bilan sera fait de ses fruits plus mûrs et succulents. Nos étudiants partout où ils vont font parler de l'Université de Mwene-Ditu «U.M.D.».

## BIBLIOGRAPHIE

1. MUTUZA K., *Régionalisation, condition d'un développement socio-économique intégré* in *Philosophie Africaine et Développement, Actes de la 8<sup>ème</sup> Semaine Philosophique de Kinshasa du 02 au 08 décembre 1984*, Ed. Recherches Philosophiques Africaines, Faculté de Théologie Catholique, Kinshasa, 1984 (111-121), p. 116.
2. NDESHO, R., *Le développement économique et le développement politique*, Kinshasa, 1981, p. 7 (polycopié).
3. DIAMBOMBA, M., *L'enseignement en Afrique: un instrument de structuration sociale encourageant l'exportation des ressources?* in «Cahiers Économiques et Sociaux», Vol. XV, N° 4, Institut des Recherches Économiques et Sociales, PUZ, Kinshasa, 1977 (pp. 378-379).
4. MANKONDO I., *Le Devenir de l'Université Africaine* in «Cahiers Économiques et Sociaux», Vol. XV, N° 4, Institut de Recherches Économiques et Sociales, PUZ, Kinshasa, 1977 (pp. 466-469).
5. CERYCH, L., *Le Concept de Fonction Publique des Universités Séminaire de Bruxelles*, Bruges, 1973 (p. 5).
6. BAZA-LUEMBA, *L'Université Africaine et le Transfert de Technologie. Le Transfert de Technologie en Afrique* in «Cahiers Économiques et Sociaux», Vol. XV, N° 4, Institut de Recherches Économiques et Sociales, PUZ, Kinshasa, 1977 (pp. 518-519).
7. MPALA MBABULA A. L., *Pour vous chercheur: Directives pour rédiger un travail scientifique suivi de recherche scientifique sur internet*, Édition Mpala 2011.
8. KÄLIN, W., *Décentralisation – pourquoi et comment?* in *Décentralisation et développement. Ecrits sur le développement. Direction du développement et de la coopération*, Berne 1999, pp. 46-71.
9. TREMBLAY G.-VIERA P. F.-LEVY C., *Le rôle de l'Université dans le développement local: expériences brésiliennes et québécoises*, Québec, QC: Presses de l'Université du Québec, 2012.